

	☀	☁	☔
MER 08	20	0	0
	---	---	---
	30	8	---
JEU 09	21	10	---
	---	---	---
	24	29	---
VEN 10	15	0	---
	---	---	---
	26	0	---
SAM 11	13	0	---
	---	---	---
	30	0	---
DIM 12	15	0	---
	---	---	---
	32	0	---
LUN 13	17	1	---
	---	---	---
	27	4	---
MAR 14	16	0	---
	---	---	---
	27	0	---

Cette semaine :

- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Botrytis
- Vers de la grappe
- Cicadelle verte
- Flavescence dorée
- Divers

Stades phénologiques

Dans les situations les plus précoces, nous atteignons 70 à 80% de la véraison (ex : Gamay). Il existe un décalage important de stades entre la plaine et le plateau cordais : 10 jours environ. Par exemple, nous trouvons des Duras qui n'ont pas commencé à vérer sur le plateau cordais.

MILДИОU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

L'installation des conditions sèches a permis de ralentir la progression de la maladie. Dans la majorité des cas, on ne note pas d'évolution des symptômes. Toutefois, certains Merlot et Mauzac ont eu des dégâts importants sous forme de Rot Brun ces dernières semaines.



Préconisations

Avec les passages pluvieux annoncés, la pression Mildiou devrait repartir à la hausse, et pourrait devenir forte sur

l'ensemble des secteurs, en fonction des cumuls de pluie. Sachant qu'il faudrait 3 à 4 mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

* 200g à 400g de cuivre métal par hectare

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :
* *Prevam Plus, Essen'ciel, Limocide, huile essentielle d'orange douce* à 0,8% (6 applications max) **biocontrôle**

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Soyez couverts pour les pluies à venir

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :



Symptômes de black-rot (CA81)

On n'observe pas de nouvelles sorties de symptômes depuis la semaine dernière. En revanche, l'évolution des dégâts ponctuellement visibles la semaine dernière, se manifeste désormais par un flétrissement des grappes. Dans les parcelles les plus fortement touchées, les dégâts peuvent être très importants.

Préconisations

L'arrivée de la véraison rend de moins en moins sensibles les grappes à de nouvelles contaminations. Pour les situations les plus tardives (plateau cordais) et en présence significative de symptômes, il convient de rester vigilant au risque de nouvelle contamination lors des prochaines pluies.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Attention aux parcelles avec symptômes et tardives

OIDIUMAnalyse de risqueObservations :

Aucune progression des symptômes n'est signalée sur les parcelles les plus sensibles (Chardonnay, Muscadelle, Gamay, Mauzac, Sauvignon et Duras).

Préconisations

A part sur les parcelles très sensibles et avec symptômes, les traitements peuvent être stoppés pour les parcelles ayant atteint la fermeture de grappe complète.

A retenir

Fin de couverture pour les parcelles saines.

BOTRYTISAnalyse de risqueObservations

Symptômes de botrytis (CA81)

De nombreux symptômes de botrytis sont observés sur parcelles avec de forte charge et au coeur des grappes "pignées". Les perforations de vers de grappe peuvent aussi engendrer du botrytis. Les conditions chaudes et très sèches de la semaine écoulée contribuent à stabiliser les foyers de pourriture, qui, pour certains, commencent à sécher.

Préconisations

Pour limiter les attaques de botrytis, il faut éviter toute attaque de vers de la grappe et d'oïdium. Il faut aussi éviter les entassement de grappes.

L'effeuillage est aussi efficace pour limiter les attaques de Botrytis. Les résultats les plus positifs s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "Nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage.

A retenir

Aérer la zone des grappes

VERS de la GRAPPEAnalyse de risqueObservations

Le vol d'Eulia semble en perte de vitesse. Le vol d'Eudémis a démarré très timidement. Par contre, nous observons depuis la semaine dernière des pontes sur les secteurs de Lagrave, Montans, Lisle et Rabastens (1er stade 'tête noire' sur Lisle).

Préconisations

Il est recommandé d'effectuer un traitement sur la 3ème génération si le seuil de nuisibilité atteint 10 perforations pour 100 grappes en 2ème génération.

Pour le positionnement de vos traitements ovicides ou larvicides : [cliquez ici](#)

Ces traitements doivent être localisés vers les grappes.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Le début de vol de G3 est enclenché.

CICADELLE VERTEAnalyse de risqueObservations :

Les populations estivales fluctuent en fonction de l'historique insecticide des parcelles.

Des dégâts foliaires générés par l'activité des larves lors de ces dernières semaines apparaissent, notamment sur Braucol.

Préconisations

Continuez la protection avec des argiles si votre feuillage a perdu sa couleur 'blanchâtre'.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire **dès l'apparition des premières larves.**

A retenir

Surveillez vos parcelles

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risqueObservations

Le piégeage des adultes se poursuit sur la majorité des postes. Les symptômes illustrés ci-dessous sont apparus cette dernière quinzaine.

Symptômes de Flavescence dorée - juillet 2018 (CA81)

Préconisations

En Agriculture Biologique, le T3 s'effectue sur larves, mais il est maintenant inutile, car seules les adultes sont présentes.

Les larves ne sont plus présentes dans les parcelles: stoppez les traitements!

Informations réglementaires :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

A retenir

Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints dès détection

DIVERS

Maladie du Bois : de nombreux cas d'apoplexie sont observés sur le vignoble, notamment liés à des à-coup d'alimentation hydrique.

Echoudage : des symptômes sont observés de manière importante, notamment sur Gamay et Loin de l'oeil.

Symptômes d'échoudage - juillet 2018 (CA81)

**Attention à respecter les délais avant récolte (DAR)**

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin, si nécessaire : le 14 août 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

